

## Conseil de laboratoire – 8 octobre 2018

### Compte-rendu

Le conseil de laboratoire s'est réuni le 8 octobre 2018 à 17h.

#### **I - Accueils**

##### **I.1 – Candidature au statut d'associé**

Deux candidatures ont été adressées au conseil :

- L. Le Tilly, recruté comme ATER par la section 03
- M. Moussa Sangaré, EC Bamako

La candidature de M. Le Tilly tient au fait que pour bénéficier d'un contrat d'ATER il convient d'être membre du laboratoire. Son recrutement n'ayant fait aucune difficulté pour la section 03 au regard de ses compétences, le conseil se prononce en faveur de cette candidature pour la durée de l'année universitaire.

S'agissant de la candidature de M. Sangaré, le conseil préfère, dans la ligne des décisions prises en juin, l'écartier en l'absence d'indication précise par le candidat quant à un projet qui justifierait l'association au laboratoire.

##### **I.2 – Accueil de chercheurs étrangers pour un séjour de recherche**

La question est soulevée des conditions d'octroi de lettres d'accueil à des chercheurs souhaitant réaliser un séjour de recherche à l'université de Rouen, ces lettres permettant l'obtention de visas. Il est rappelé que l'habitude a été prise de n'accorder une lettre d'accueil que lorsque le candidat au déplacement bénéficie de la recommandation d'un membre du laboratoire. Par ce biais, l'essentiel des demandes émanent de personnes présentées par Eloi Diarra, aujourd'hui Professeur émérite.

Afin de garantir le sérieux des demandes, la décision est prise de maintenir l'exigence d'une recommandation de l'un des membres du laboratoire.

#### **II – Évolution structurelle du CUREJ**

##### **II.1- Information relative à une demande de rapprochement formulée par des collègues havrais**

Il est exposé qu'à la suite des conditions dans lesquelles s'est déroulée l'élection du nouveau directeur du laboratoire Lexfeim de l'université du Havre en juin 2018, une dizaine de collègues havrais ont demandé à la direction du CUREJ s'il serait envisageable pour eux d'intégrer ce dernier dans le cadre de la création d'un second site. Le CUREJ deviendrait, lors de la prochaine demande d'accréditation, un laboratoire bi-site, rouennais et havrais. Chaque site serait doté d'un budget propre, mais les axes de recherche seraient communs, favorisant un travail conjoint. Il est relevé que les thèmes de recherche des enseignant-chercheurs havrais concernés coïncident avec ceux du laboratoire.

La direction du laboratoire indique ne pas avoir opposé de refus de principe aux collègues demandeurs, mais avoir indiqué ne pas maîtriser la décision qui ne saurait relever que l'assemblée générale du laboratoire.

Information est donnée en ce sens aux membres du conseil de laboratoire afin de savoir s'ils s'accordent sur cette position.

A cette occasion, l'idée d'un rapprochement avec les laboratoires caenais est également évoquée, comme une solution qui répondrait aux projets d'intégration évoqué par les universités de Caen et de Rouen et permettrait de l'anticiper. Il est convenu que si la question peut librement être évoquée entre collègues des deux sites et s'il n'y a pas d'opposition de principe, elle ne relève pas des projets immédiats que l'équipe de direction envisage de réaliser.

Le conseil à l'unanimité, prend acte de la demande présentée par les collègues havrais et accepte que la question soit présentée à la prochaine assemblée générale en vue d'une éventuelle formalisation de l'accord.

Accord est donné à l'équipe de direction pour informer les collègues havrais de cette absence d'opposition du conseil, afin, notamment, de faire état dans leurs propres instances de l'existence de discussions avec le CUREJ.

## II.2 – Évolution interne du CUREJ

Dans le cadre de la réorganisation interne du CUREJ, envisagée à la suite de la précédente assemblée générale de juin 2018, deux propositions d'organisation en axes et sous-axes de recherches, tous pluridisciplinaires sont présentées. Elles reposent toutes deux sur l'affirmation de la pluridisciplinarité comme identité du laboratoire et donc la disparition des équipes en ce qu'elles constituent une répartition par sections CNU.

Chaque sous-axe serait un lieu de recherche collective dont le fonctionnement pourrait être calqué sur le fonctionnement actuel des équipes et axes du CUREJ. L'animation de chaque sous axe serait laissée à la liberté de son ou ses responsables, une information générale sur les principaux projets pouvant se faire lors des assemblées générales pour permettre la coopération entre plusieurs sous-axes.

Il est également souligné que cette répartition par thèmes permet d'assurer l'adossement des différents masters sur un ou plusieurs thèmes.

La question d'un sous-axe « numérique et digital » est soulevée au regard du fait que la question du numérique peut être évoquée dans l'ensemble des autres sous-thèmes.

### *Proposition 1 :*

Axe 1 – Penser le droit et l'organisation sociale

- Systèmes juridiques
- Droits fondamentaux – CREDHO-DIC
- Justice

Axe 2 – Objets et sujets de droit

- Personnes et famille(s ?)
- Patrimoine
- Territoire, ports et transports
- Activités économiques
- Numérique et digital (?)

### *Proposition 2 :*

Axe 1 – Personnes

- Droits fondamentaux – CREDHO-DIC
- L'entreprise et ses parties prenantes

Axe 2 – Objets

- Patrimoine
- Territoire, ports et transports
- Numérique et Digital (?)

#### Axe 3 – Organisations

- Justice
- Systèmes juridiques

Sous réserve de l'ajout d'un axe « Personnes et famille(s ?) » , la 1<sup>ère</sup> proposition emporte l'assentiment majoritaire.

Il est convenu que si ce découpage est en partie formel et si tous les membres du laboratoire ne trouveront pas de lien évident avec leur recherche personnelle, la première proposition présente le mérite d'une certaine lisibilité et du respect des souhaits des équipes existantes de préservation de leur identité, tels que formulés précédemment.

La formule devra être validée ou améliorée au vu d'un sondage mené auprès des membres du laboratoire par lequel chacun formulerait 2 ou 3 mots clés.

#### III – Information relative à la journée d'étude pour les étudiants

Conformément à la décision prise lors de la précédente assemblée générale, une date semble avoir été trouvée pour organiser une demi-journée d'étude visant à ouvrir les étudiants à la recherche qui ne perturbe pas à l'excès le déroulement des cours : le mercredi 5 décembre au matin, de 9h à 12h.

Un sondage sera donc lancé, dès confirmation des enseignants ayant habituellement cours sur ce créneau de sa libération, afin de déterminer le thème choisi parmi les 4 évoqués lors de l'assemblée et les membres du laboratoire prêts à contribuer.